

La Cité des sapeurs-pompiers est opérationnelle

Après 28 mois de travaux cofinancés par le conseil général, la Cité des sapeurs-pompiers de la Haute-Marne est sortie de terre en septembre dernier. Arrêt sur image avant l'inauguration prévue le 15 novembre prochain.

Le déménagement rue du vieux Moulin à Chaumont est terminé depuis octobre. Chacun a pris possession des lieux. Objectif atteint. Le regroupement sur un même site du centre d'incendie et de secours de Chaumont, de l'État major du SDIS (service départemental d'incendie et de secours), du centre de traitement des appels qui regroupe le 18 des pompiers et le 15 du Samu et des services techniques permet de développer la mutualisation et la formation notamment, au cœur de ce projet. Le conseil d'administration du SDIS et son Président, de concert avec M. le Préfet, ont engagé depuis plusieurs années le rapprochement stratégique de ces structures pour mieux coopérer, davantage travailler ensemble et offrir à l'ensemble des Haut-Marnais un service optimisé.

MUTUALISATION : QUE DES AVANTAGES

Rappelons en effet que le rapprochement du 15 et du 18 permet de gagner en efficacité : l'appel arrivant sur une même plate-forme, l'information est transmise au Samu et aux sapeurs-pompiers et le problème géré en conséquence par l'un ou par les autres en fonction du besoin. Un plus certain pour organiser les secours au mieux.

Mutualisation aussi au niveau des bâtiments sur ce nouveau site de 37 000 m². En effet, les sapeurs-pompiers de Chaumont sont installés dans des locaux flambant neufs dont certaines parties sont partagées. Tout comme la salle de sport et le gymnase, le centre d'hébergement de 24 chambres est mutualisé entre le centre de secours et l'école.



► La Cité des sapeurs-pompiers de la Haute-Marne est implantée sur 37 000 m²



► Les appels provenant du 18 et du 15 arrivent tous ici, au centre de traitement des appels

Une mutualisation entre le SDIS et le Centre technique départemental (CTD) du conseil général, pour l'entretien des engins, est également en cours, en un lieu unique : le CTD.

SE METTRE EN SITUATION POUR MIEUX SE FORMER

Le centre de formation, qui n'existait pas auparavant, propose pour l'ensemble du département, voire au-delà, de la formation initiale professionnelle ou volontaire alors que celle-ci était auparavant dispensée en dehors de la Haute-Marne, faute de place. L'école permettra aussi aux sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de se former à l'avancement et aux différentes spécialités (sauvetage, risques chimiques, etc.). Dotée d'un équipement à la pointe, l'école comprend une tour d'exercice de 5 niveaux pour 24 m de hauteur ; un plateau « gaz » pour apprendre à gérer une fuite de gaz ; une toiture pédagogique avec panneaux solaires, fenêtre de toit, chien assis et différents types de tuiles ; une maison à feu gérée depuis le poste de pilotage pour déclencher, contrôler ou éteindre un feu dans une voiture, une cuisine, une chambre, une citerne de gaz, etc. Un tronçon de route à même été imaginé et une aire pour la désincarcération des véhicules installée. Tout a été pensé pour que les conditions d'entraînement se rapprochent le plus possible de la réalité du terrain.

Rendez-vous aux portes ouvertes samedi 15 novembre entre 15h et 18h pour découvrir ce bel espace qu'est la Cité des sapeurs-pompiers de la Haute-Marne !



► Centre d'incendie et de secours de Chaumont



► La tour d'exercice haute de 24 mètres